

Non à l'initiative irresponsable

Poursuivre les réformes en cours plutôt qu'imposer un calendrier intenable !

1. De quoi s'agit-il ?

L'initiative des Jeunes Verts « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) » demande que les activités économiques nationales n'utilisent des ressources et n'émettent des polluants que dans la mesure où les bases naturelles de la vie sont conservées. Plus concrètement, cela équivaldrait à une réduction de l'impact sur l'environnement d'environ 67%. L'initiative fixe un délai de mise en œuvre de dix ans en cas d'adoption.

Le texte de l'initiative ne précise pas les mesures à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif visé. Pour le Conseil fédéral, il est clair que l'initiative entraînerait l'introduction de nouvelles prescriptions, interdictions et mesures incitatives, surtout dans les domaines importants pour l'environnement comme l'alimentation, le logement et la mobilité. Ces mesures se traduiraient par une hausse généralisée des prix à la consommation, induite par la hausse des coûts de production et la baisse de l'offre.

Le Conseil fédéral et les chambres fédérales ont recommandé le rejet de l'initiative. Aucun contre-projet n'a été élaboré.

2. Position de l'alliance interpartis pour le NON

Le Centre, l'UDC et le PLR s'opposent fermement à l'initiative des Jeunes Verts. L'initiative est irréaliste, insensée, mais également inutile.

NON à des exigences irréalistes : le délai de mise en œuvre exigé est tout simplement irréaliste et intenable. Entre 2000 et 2018, la Suisse a réduit son impact environnemental de près de 26% grâce à une politique déjà ambitieuse en matière de responsabilité écologique. Exiger une réduction de 67% en seulement 10 ans relève de l'utopie : cela ne saurait être fait sans une multiplication de mesures contraignantes qui nuirait à la fois à l'économie suisse dans son ensemble, mais également aux consommateurs.

NON à la désindustrialisation : les nouvelles prescriptions et autres interdictions que serait contrainte de mettre en place la Confédération conduirait à une désindustrialisation massive. Avec le délai demandé par l'initiative, notre manière de produire devrait nécessairement suivre une transformation drastique pour laquelle les solutions techniques n'existent pas. Ainsi, seules certaines activités de services pourraient subsister. La production industrielle, elle, serait confrontée à un désavantage concurrentiel bien trop important pour lui permettre de survivre. PME comme multinationales seraient concernées. Et bien entendu, cela conduirait inévitablement à une suppression massive d'emplois.

NON à une explosion des prix : les prix des loyers et du chauffage exploseraient, tout comme ceux des denrées alimentaires. La viande et les produits laitiers, mais aussi les fruits importés ou le café deviendraient des produits de luxe. Les voyages de longue durée ou les vacances au bord de la mer seraient également hors de prix. Le pouvoir d'achat diminuerait massivement et toucherait les plus faibles socialement. Et c'est la classe moyenne qui devrait payer l'addition, car les riches quitteraient le pays pour échapper à ce nouveau mode de vie.

NON à un mode de vie forcé : l'initiative obligerait les citoyens à modifier drastiquement leur comportement. Tous seraient contraints de modifier leur style de vie, de vacances et de loisirs. Les logements

deviendraient plus petits, les menus moins fournis, la mobilité massivement réduite. L'initiative mettrait ainsi fin à notre prospérité et à notre modèle social garant de stabilité et de cohésion.

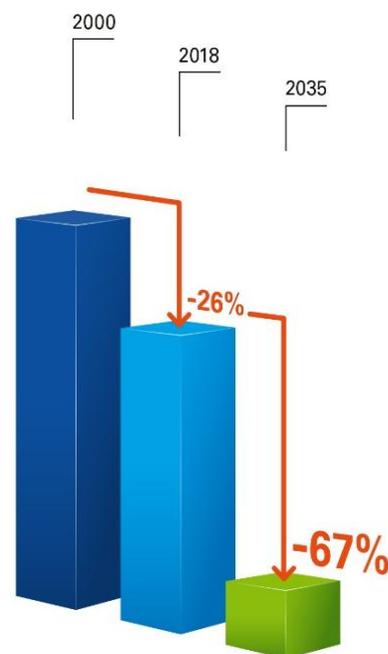
3. La Suisse est déjà sur la bonne voie

Depuis le début des années 2000, la Suisse a réduit son impact environnemental de plus d'un quart. Notre pays a démontré depuis plusieurs années déjà qu'il est ainsi possible de maintenir une croissance économique tout en réduisant son empreinte écologique. Toutefois, cette politique doit s'effectuer de manière progressive et mesurée. Pour cela, diverses dispositions législatives, instruments et autres mesures tenant compte des principes de responsabilité environnementale sont déjà largement mis en place. Dans la Constitution fédérale, la Suisse est par exemple tenue à l'art. 73 « d'œuvrer à l'établissement durable entre la nature, en particulier sa capacité de renouvellement, et son utilisation par l'être humain ».

Adoptée en 2023, la révision de la loi sur le climat et l'innovation (LCI) engage déjà concrètement la Confédération à réduire son impact environnemental d'ici à 2050 et à respecter l'Accord de Paris. La loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables, également récemment adoptée, permettra de renforcer le développement des énergies renouvelables. La loi fédérale sur la protection de l'environnement s'est quant à elle vue enrichie de plusieurs mesures consacrées à la promotion de l'économie circulaire.

Un calendrier intenable

Impact environnemental global



Source: Treeze GmbH & EBP Schweiz AG. (2022). Evolution des empreintes environnementales par personne entre 2000 et 2018. Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

4. La Suisse est un pays développé et doit le rester

Aujourd'hui, seuls des États comme l'Afghanistan, Haïti ou Madagascar répondent aux exigences de l'initiative. Cela s'explique par leur faible niveau de développement, leur mode de vie modeste, et non par une utilisation efficace des ressources.

Avec l'adoption de mesures extrêmes telles que l'obligerait l'initiative, les conditions-cadres ayant permis les avancées réalisées jusqu'à maintenant n'existeraient plus. La Confédération n'aurait plus les ressources financières nécessaires pour mettre en place des politiques incitatives efficaces, et les entreprises ne seraient plus en mesure d'innover. Ainsi, seules des restrictions, des interdictions ou – pire encore – des démantèlements pourraient réduire notre impact environnemental.

L'alliance pour le NON préfère continuer sur la voie actuellement suivie. Il n'est ni question pour la Suisse de ménager ses efforts, ni de revoir à la baisse ses ambitions en matière de durabilité. Cependant, avec cette initiative, le chemin qui est tracé n'est pas celui de la responsabilité, mais celui d'une ambition irréaliste dont les conséquences seront très claires : la mise en péril de notre prospérité et de notre modèle social.

Site web de la campagne : <https://initiative-irresponsable-non.ch/>